

L'énergie nucléaire et la société civile

Gestion des déchets radioactifs

Atelier FSC organisé en Espagne

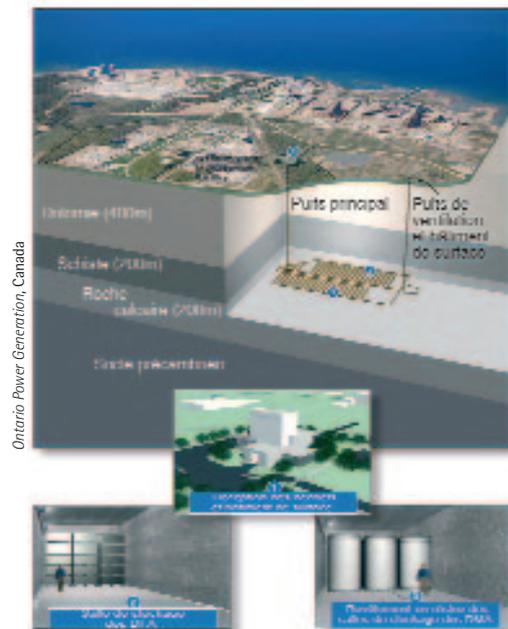
L'intégration des programmes de gestion des déchets dans une réflexion sociopolitique plus vaste constitue un défi majeur pour tous les programmes de gestion des déchets. Le RWMC permet à ses pays membres, par l'intermédiaire de son Forum sur la confiance des parties prenantes (FSC), d'échanger des informations dans ce domaine et d'échanger des idées avec des membres intéressés de la société civile. Le FSC continue d'organiser des ateliers consacrés à des situations nationales afin de servir de tremplin aux programmes nationaux de concertation et de se familiariser avec les influences et aspects généraux et spécifiques des cadres politique, culturel et socioéconomique. Les ateliers permettent aux participants d'examiner, en terrain neutre, des questions controversées. Le FSC a ainsi organisé des ateliers de ce type en Finlande (2001), au Canada (2002), en Belgique (2003) et en Allemagne (2004).

Le cinquième de ces ateliers s'est tenu en 2005 à Hospitalet, en Espagne. Trois organismes espagnols – l'Association des municipalités espagnoles ayant des installations nucléaires, AMAC, l'Agence espagnole de gestion des déchets, ENRESA, et les autorités de sûreté nationale, CSN – ont travaillé ensemble sur un projet intitulé « Cowam Espagne » destiné à élaborer une méthode permettant d'établir des projets d'implantation d'installations acceptés par la société. Les participants à l'atelier ont examiné cette nouvelle méthode avec les participants au projet Cowam Espagne et avec les représentants de la société civile espagnole afin de transmettre les résultats de leurs réflexions à l'administration et aux politiciens nationaux. Ces discussions se sont révélées particulièrement utiles aux participants espagnols car elles leur ont permis de prendre connaissance des réactions de la communauté internationale et de points de vue différents. La méthode Cowam Espagne sera appliquée au projet d'installation d'entreposage intérimaire de combustible usé qui est actuellement proposé en Espagne. Le prochain atelier du FSC consacré à une situation nationale doit avoir lieu en Hongrie, en novembre 2006.

Projet à valeur ajoutée du FSC

Dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs, la plus grande difficulté pourra consister à créer une installation locale capable de rester en service sur plusieurs générations – tant du point de vue technique que du point de vue social. En plus des connaissances scientifiques et de l'expertise technique, ainsi que des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche acceptée, il faut qu'il y ait une volonté constante de vivre avec une installation et de l'entretenir. Cela implique notamment d'instaurer une relation durable entre la communauté d'accueil de l'installation et l'installation.

C'est dans ce contexte que le FSC a entrepris une étude de la valeur ajoutée des projets de dépôt ou d'entreposage de déchets. Il ne s'agit pas ici d'indemnisation. Les trains de mesures socio-économiques sont indiscutablement importants comme l'est la gestion des impacts sociaux et économiques : des travaux sont en cours



Le projet d'Ontario Power Generation de dépôt de déchets de faible et de moyenne activité, site de Bruce, Tiverton, Ontario, Canada.

dans ces domaines. Néanmoins, la réflexion internationale sur ce que le FSC appelle le bien-être et la valeur ajoutée culturelle reste limitée. La valeur ajoutée culturelle apportée par des sites et des installations de gestion des déchets radioactifs peuvent se décomposer en trois grandes catégories :

- conception et aspects architecturaux, équipements collectifs et signalisation des sites pour les générations à venir (dimension « matérielle ») ;
- « les projets connexes », comme les centres scientifiques, les futurs observatoires et les installations de recherche associées (du « matériel » aussi mais dépassant le cadre de l'installation et du site) ;
- l'identité, l'image et le profil au niveau local ainsi que les messages adressés aux générations futures (les aspects immatériels qui peuvent être étoffés et améliorés).

Ces catégories peuvent toutes trois légitimer des travaux et des investissements des collectivités et des gestionnaires. Le FSC a donc proposé, comme service aux collectivités et aux programmes nationaux de gestion des déchets, de faciliter ce débat. Dans un premier temps, une étude théorique et des interviews ont été réalisées en 2005.

Projet du FSC sur les modifications organisationnelles

Les organismes responsables de la gestion des déchets radioactifs doivent être capables de s'adapter à des modifications organisationnelles pour pouvoir mener à bien les projets à long terme dont ils sont chargés. Les institutions capables de gagner et de préserver la confiance de la société civile devront concentrer leurs efforts sur trois principaux points, à savoir : aspect, mission et comportement organisationnels.

Afin de mieux comprendre les récentes évolutions culturelles et structurelles au sein des organismes de gestion des déchets radioactifs, le FSC a lancé un ensemble d'activités comprenant une enquête, la préparation d'une étude théorique, un atelier (et/ou une session thématique) ainsi que la publication des principaux enseignements de ces travaux.

L'enquête a été réalisée auprès des délégués du FSC dans le but d'obtenir le point de vue des membres du FSC sur les récents changements intervenus au sein de leurs organismes. La plupart des organismes qui participent au FSC (17 organismes de 11 pays) ont répondu au questionnaire. Il en ressort que les principaux points qui justifient une enquête plus approfondie sont les suivants : corrélation entre les résultats de l'enquête et les constatations dans d'autres domaines de la recherche en organisation ainsi que l'influence de divers facteurs – comme le contexte culturel, l'environnement politique et social, les évolutions juridiques et politiques ainsi que les facteurs locaux – sur l'évolution organisationnelle en général, et sur celle des organismes de gestion des déchets radioactifs en particulier.

Il a été proposé d'organiser, en plus de l'étude théorique qui résume les résultats du questionnaire, un atelier ou une session thématique pour traiter de ces questions. Des chercheurs en organisation, spécialisés dans l'étude de ces questions, seront invités à communiquer leurs connaissances aux délégués du FSC.

Participation de la société civile aux décisions de radioprotection

La prise de conscience de la nécessité et de l'utilité de faire participer la société civile aux prises de décision a contribué à élargir les pôles d'intérêt de la radioprotection ces dernières années. Le CRPPH centre, depuis plusieurs années, une grande partie de son programme de travail sur la participation de la société civile, pour l'essentiel dans le cadre d'une série d'ateliers à Villigen, en Suisse, en 1998, 2001 et 2003. Ces ateliers ont permis de constater que lorsque la société civile est associée à l'évaluation et à la gestion du risque radiologique et que la science est mise au service de processus de décision participatifs, la qualité et la durabilité des décisions ainsi prises sont plus grandes que si les parties prenantes et les spécialistes de la radioprotection et les experts n'avaient pas travaillé ensemble.

La remise en état des installations et des territoires contaminés est souvent une source de préoccupation pour les intéressés. Les efforts déployés pour reconstruire les vies des habitants des zones touchées par l'accident de Tchernobyl en sont une parfaite illustration. Le CRPPH a fait à nouveau le point sur cette question 20 ans après l'accident. Même si, de toute évidence, cette expérience n'est pas intégralement transposable à d'autres circonstances dans d'autres pays, l'étude de la participation des intéressés dans ce dossier peut être riche d'enseignements. Parmi les aspects notables, on retiendra les interactions de la société civile avec les spécialistes de radioprotection, et la mise au point de démarches pratiques de radioprotection (en d'autres termes, d'une culture de radioprotection) pour tous ceux qui vivent dans un environnement contaminé. Une étude générale de la situation dans les zones contaminées à la suite de

l'accident de Tchernobyl a permis de comprendre plus précisément l'ampleur et la diversité des questions et problèmes que soulèverait une contamination à grande échelle. Ces travaux, réalisés en 2005, seront décrits dans un rapport de l'AEN qui sera publié dans le courant de 2006.

En outre, afin de faire partager les connaissances acquises par le Comité et de se maintenir au courant des travaux en cours dans ce domaine, le CRPPH a participé à la réunion annuelle de la Société japonaise de radioprotection (JHPS), organisée en 2005, qui comportait une réunion thématique spécialement consacrée à la participation de la société civile. À l'issue de cette réunion, la JHPS et l'AEN ont organisé en juillet un symposium à l'Université de Tokyo sur l'association des parties prenantes aux décisions de radioprotection. Toutes les communications présentées lors de ce symposium figurent dans les actes de ce dernier.

Enfin, à l'issue de la session de l'Association internationale de radioprotection consacrée, en mai 2004, à la participation des parties prenantes, la Société de protection radiologique espagnole (SEPR) a pris contact avec les sociétés françaises et anglaises afin de réfléchir à l'organisation éventuelle d'un atelier international faisant suite à cette session et destiné à mettre en avant l'idée de la participation de la société civile auprès des professionnels de la radioprotection. Les trois sociétés ont décidé d'organiser trois ateliers sur cette question importante en Espagne en 2005, en France en 2006 et au Royaume-Uni en 2007. La première de ces réunions, sur les mécanismes et modalités de la participation des intéressés aux décisions de radioprotection a eu lieu à Salamanque, en Espagne en novembre 2005. Le CRPPH et le Secrétariat de l'AEN y ont activement participé.

L'autorité de sûreté et le public

Les responsables de la communication des autorités de sûreté nucléaire se rencontrent une fois par an sous les auspices du Groupe de travail sur la communication des autorités de sûreté nucléaire avec le public (WGPC) pour échanger des informations et leur expérience de communication avec le public ainsi que pour effectuer des études à ce sujet. Les deux principaux sujets abordés en 2005 ont été les questions de communication avec le public durant les situations anormales et l'écho donné par les médias aux décisions des autorités de sûreté. Pour de plus amples détails concernant les activités du WGPC, voir page 17.

Politique nucléaire et société civile

La deuxième phase du projet du NDC consacrée à la société civile et l'énergie nucléaire s'est achevée par la mise sur le site Internet de l'AEN d'un rapport regroupant et analysant 13 études de cas de 7 pays membres. Ces études de cas décrivent les expériences de communication avec les parties prenantes sur des projets et des questions se rapportant à l'énergie nucléaire, éclairent les décideurs politiques sur les problèmes qui se posent et fournissent des exemples de bonnes pratiques. Ce rapport complète l'ouvrage publié en 2002 sous le titre de *Société et énergie nucléaire : vers une meilleure compréhension*.